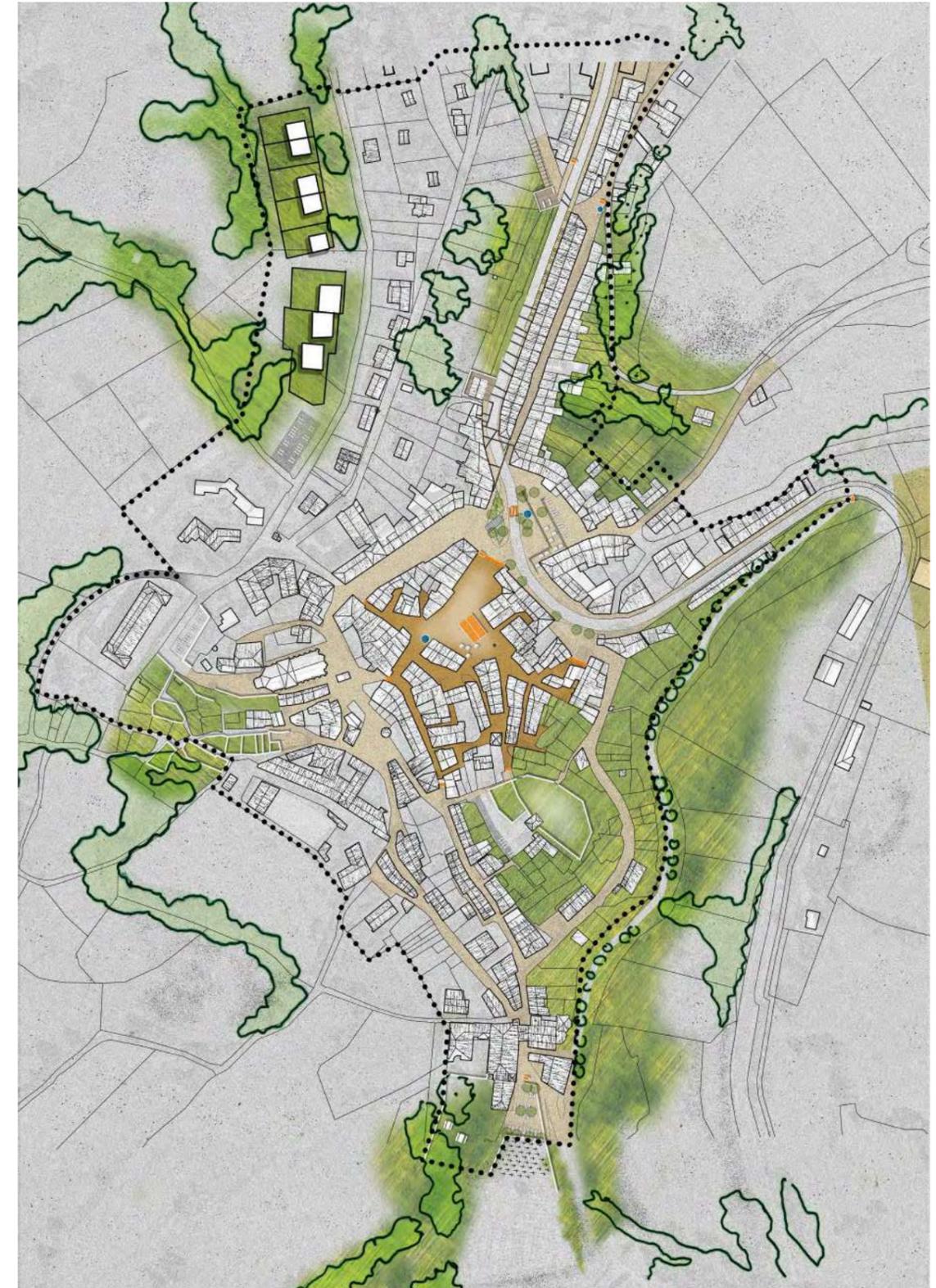


**Objectif :** Doter le territoire d'outils complets au service de la revitalisation du territoire

Un périmètre d'ORT cohérent avec le plan guide de la revitalisation globale du centre-bourg



**Actions prioritaires :**

- 1 - Identifier les locaux vacants et leurs caractéristiques (enjeu patrimonial, état, propriétaire, ...) - contacter les propriétaires
- 2 - Cibler un îlot prioritaire pour mener de premières études opérationnelles de resorbion de la vacance et de l'habitat dégradé
- 3 - Modifier l'OAP du PLUi pour adapter la programmation et les aménagements

**Acteurs - Partenaires**

- + Commune
- + Etat / ANAH
- + Communauté de communes

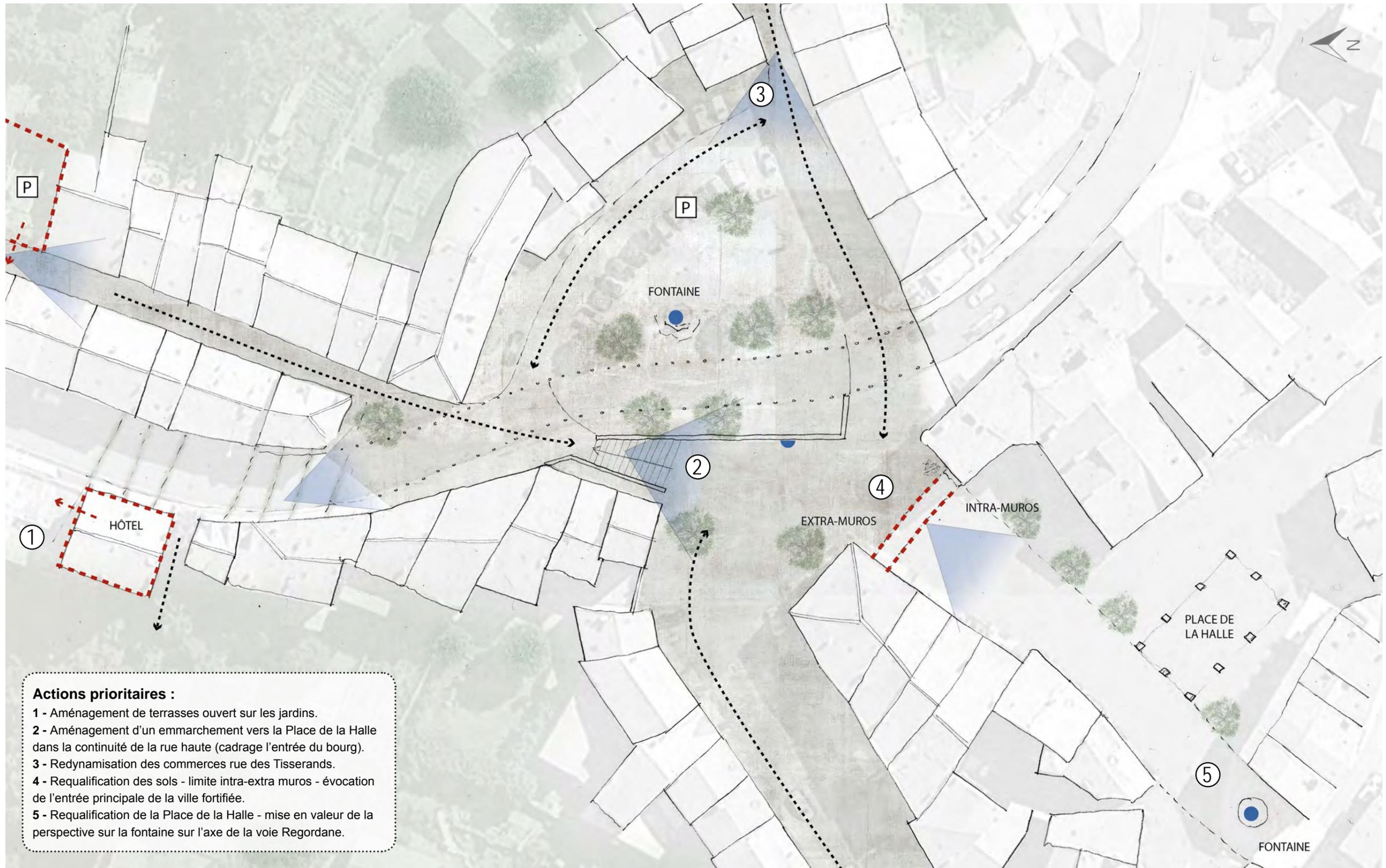
# PHASE III FICHES-ACTIONS

1

FICHES  
THÉMATIQUES

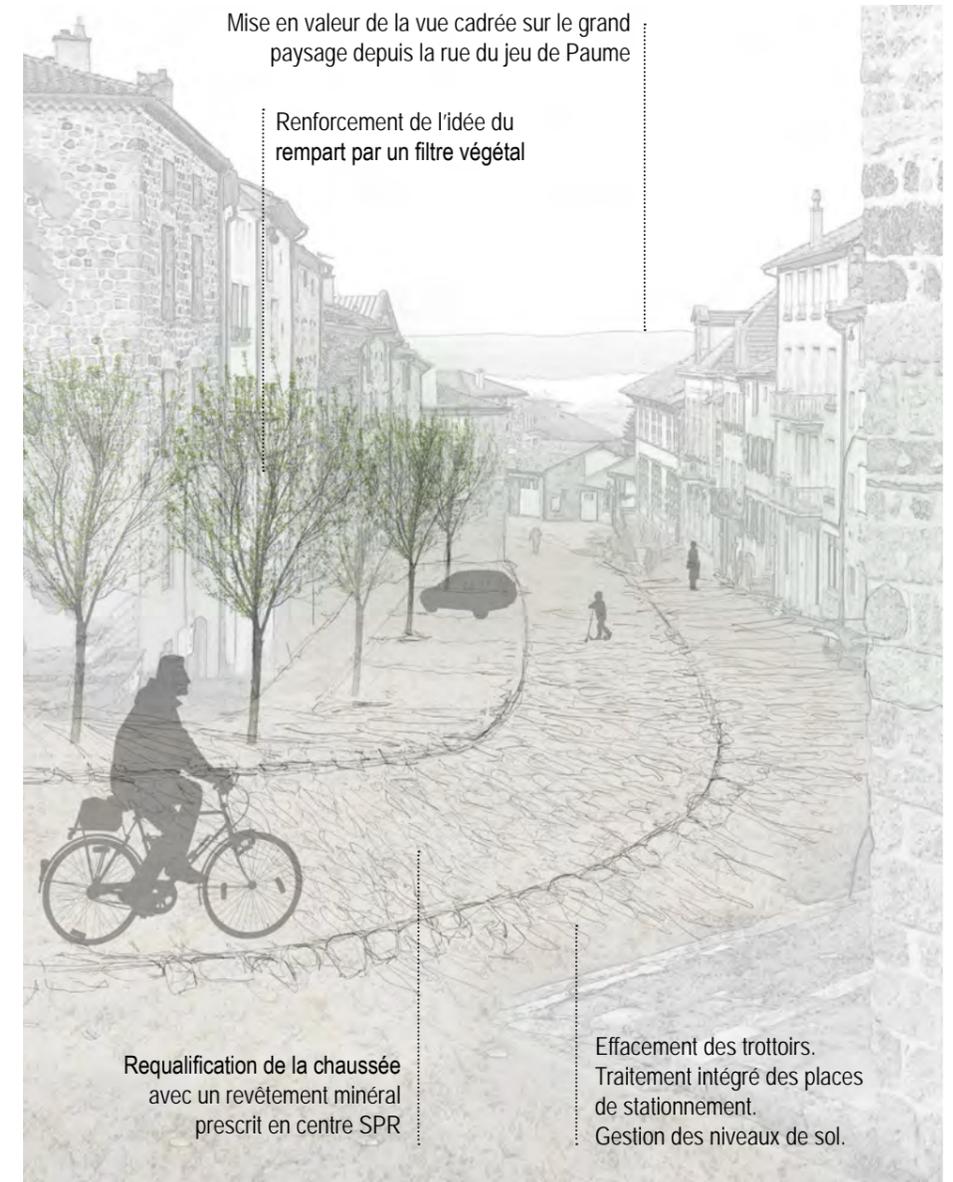
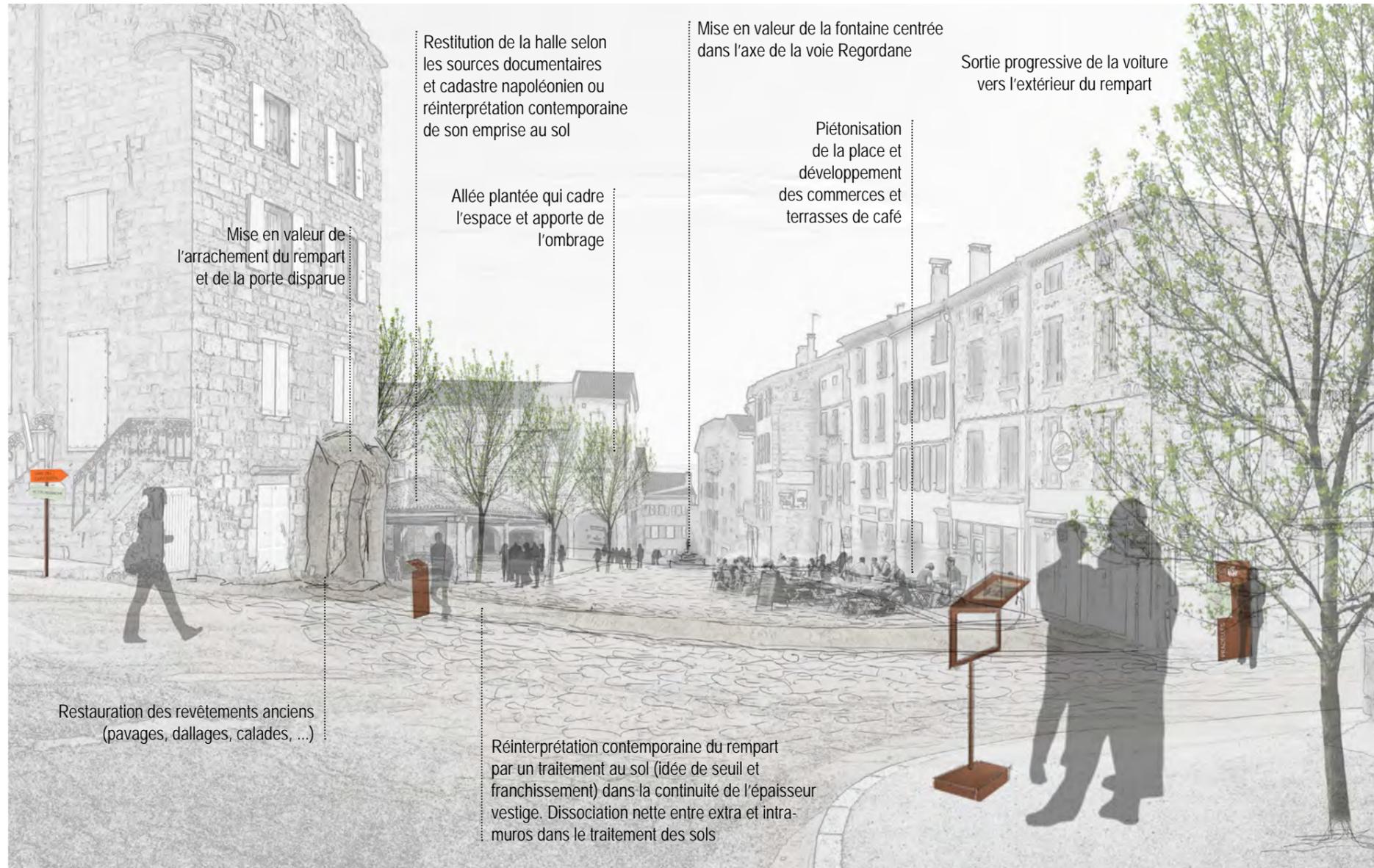
2

FICHES  
TRANSVERSALES



**Actions prioritaires :**

- 1 - Aménagement de terrasses ouvert sur les jardins.
- 2 - Aménagement d'un emmarchement vers la Place de la Halle dans la continuité de la rue haute (cadrage l'entrée du bourg).
- 3 - Redynamisation des commerces rue des Tisserands.
- 4 - Requalification des sols - limite intra-extra muros - évocation de l'entrée principale de la ville fortifiée.
- 5 - Requalification de la Place de la Halle - mise en valeur de la perspective sur la fontaine sur l'axe de la voie Regordane.



Références :



**Points clés**

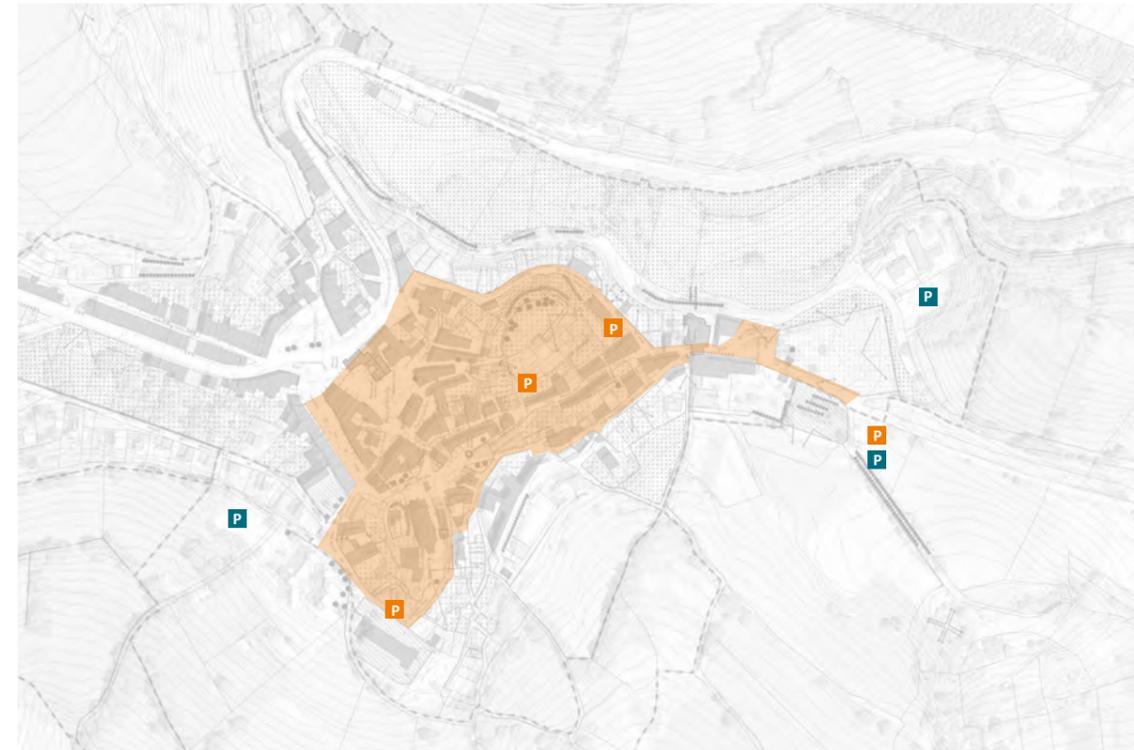
+ Mettre en place une politique de stationnement différenciée selon le types d'utilisateur



+ Mettre en place une politique de stationnement différenciée selon les saisons (saison touristique de mai à septembre).

+ Créer de nouvelles poches stationnement aux portes du centre historiques pour accueillir les visiteurs et palier à la suppression des quelques places du centre historique.

+ Mettre en place une signalétique adaptée



- + **CIRCULATION** : autorisée dans le bourg historique en cas de nécessité
- + **LIVRAISON** : doivent être effectuées avant 10h
- + **STATIONNEMENT** :
  - > Parking autorisé sur toutes les poches de stationnement
  - > Parking réservé dans le centre bourg

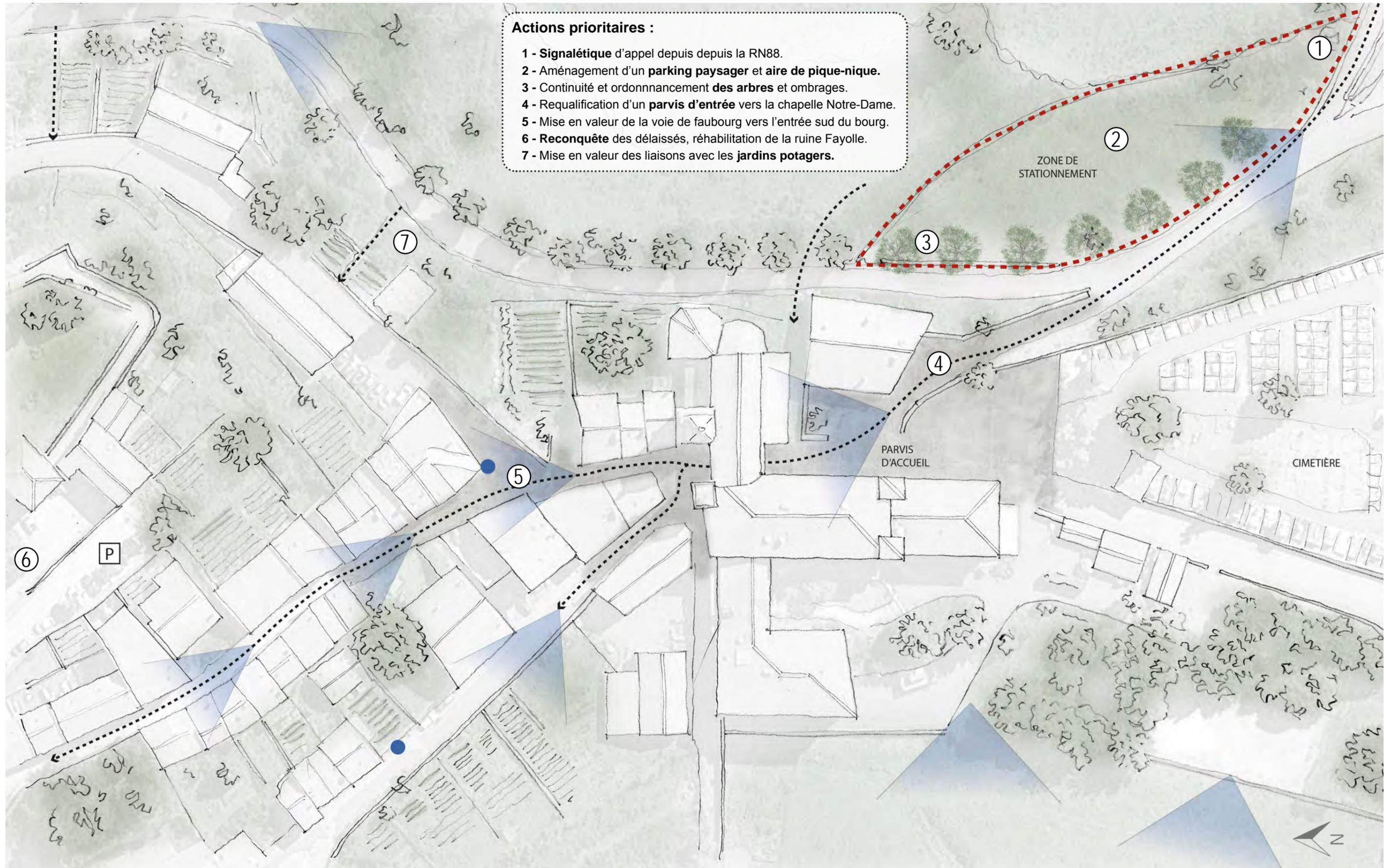
Tarif : gratuit  
Ouverts : toute l'année (sauf parking de l'école : vacances scolaires d'été uniquement)

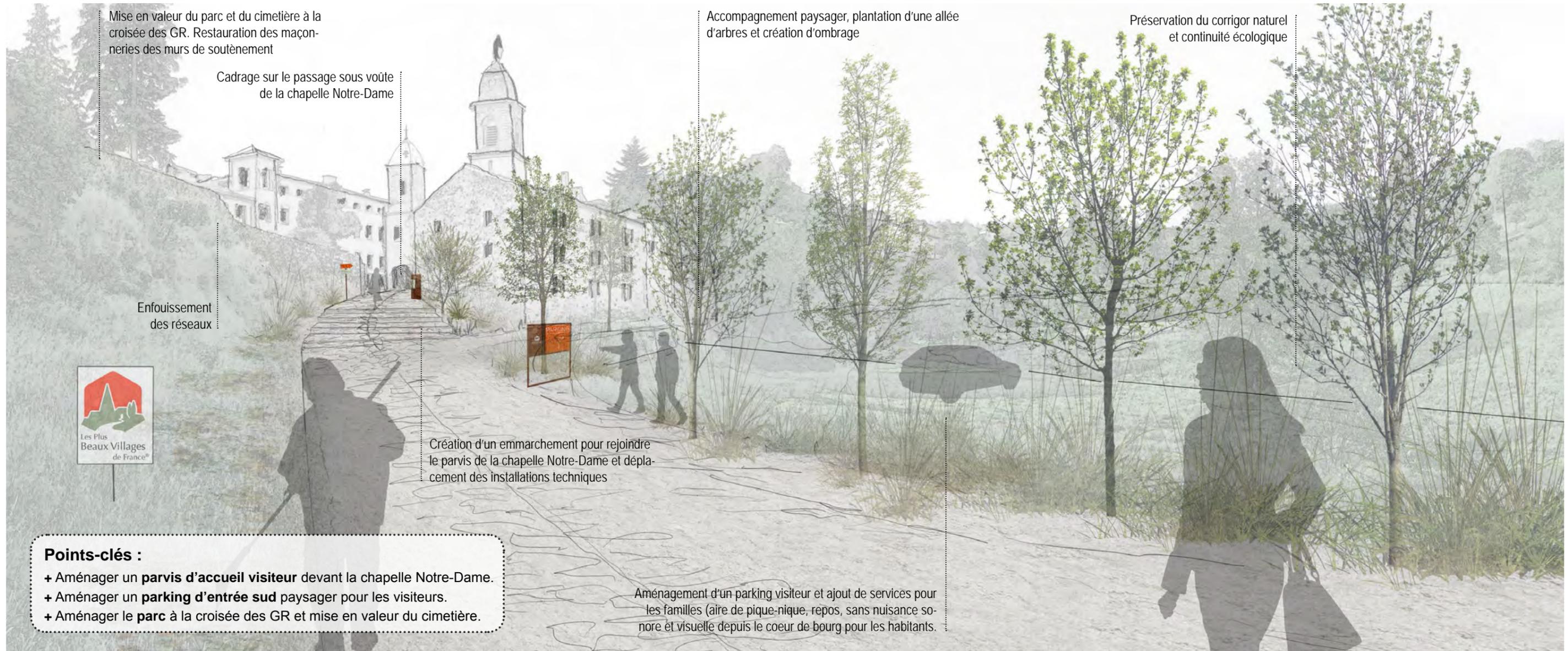


- + **CIRCULATION** : autorisée pour rejoindre son lieu de résidence et décharger ses valises.
  - + **STATIONNEMENT** :
    - > Parking autorisé sur
- Tarif : gratuit  
Ouvert : toute l'année



- + **CIRCULATION** : autorisée dans le bourg historique en cas de nécessité
  - + **STATIONNEMENT** :
    - > Emplacements matérialisés en bleu
- Tarif : gratuit  
Ouvert : toute l'année





Références :





**Points-clés :**

- + Aménager la rue Basse comme entrée piétonne pour découvrir Pradelles par le Sud.
- + Réintégrer la ruine Fayolle - lieu de partage en lien avec les jardins potagers en terrasses.
- + Préserver la vocation première de la Nouée.

**Acteurs - Partenaires**

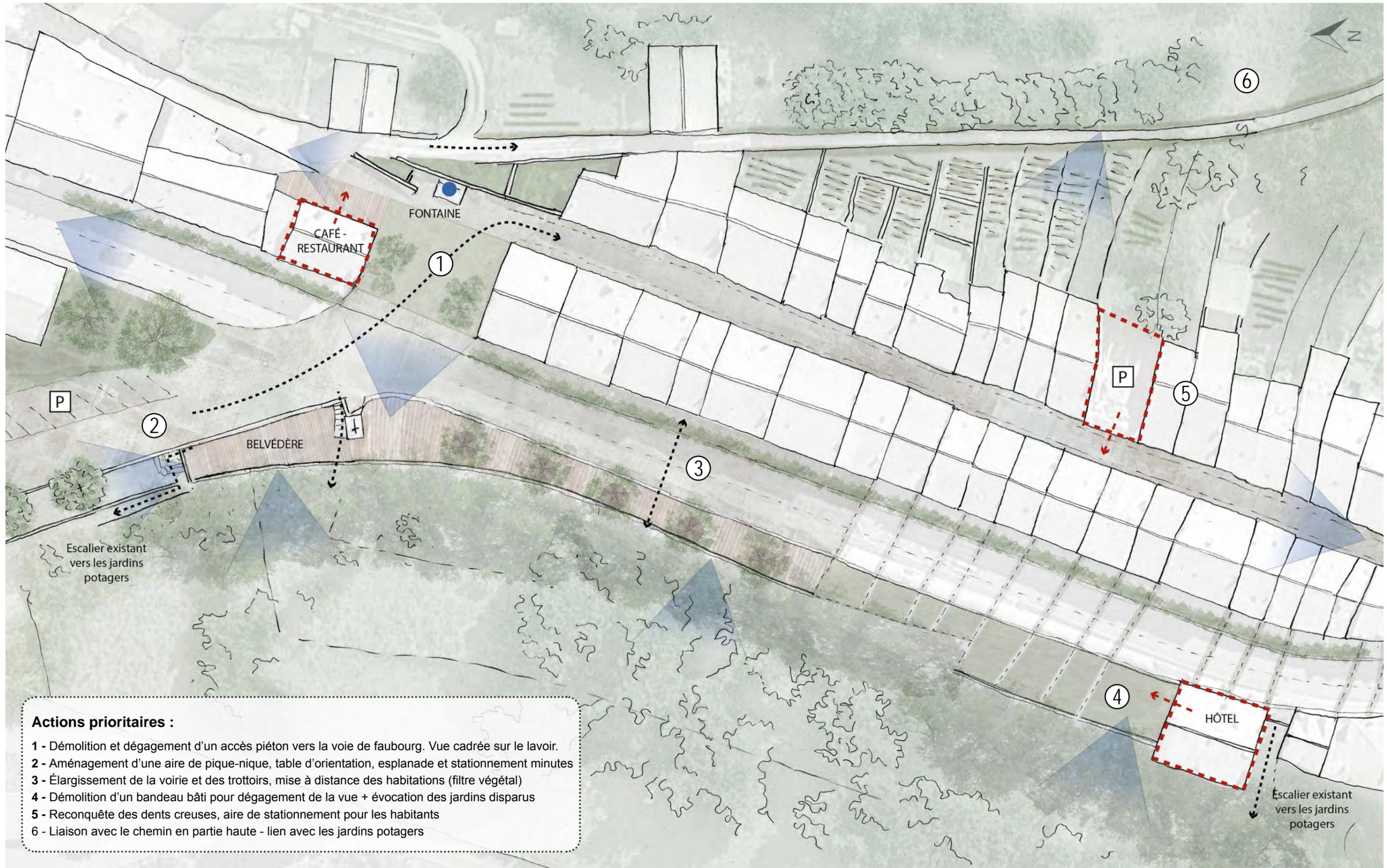
- + Commune
- + Intercommunalité
- + ABF

Reconquête de la ruine Fayolle.  
Programme en lien avec les jardins  
du centre-bourg.

Mise en valeur des jardins  
potagers qui ceignent la  
butte castrale.

Rétablir la vocation  
d'accueil de l'hôpital  
routier





**Actions prioritaires :**

- 1 - Démolition et dégagement d'un accès piéton vers la voie de faubourg. Vue cadrée sur le lavoir.
- 2 - Aménagement d'une aire de pique-nique, table d'orientation, esplanade et stationnement minutes
- 3 - Élargissement de la voirie et des trottoirs, mise à distance des habitations (filtre végétal)
- 4 - Démolition d'un bandeau bâti pour dégagement de la vue + évocation des jardins disparus
- 5 - Reconquête des dents creuses, aire de stationnement pour les habitants
- 6 - Liaison avec le chemin en partie haute - lien avec les jardins potagers



Références :



# LA COHABITATION DES USAGES - AMÉLIORER LE PROLONGEMENT EXTÉRIEUR DE L'HABITAT

## Points clés

- + Aménager un **parking d'entrée nord** pour les visiteurs, les habitants et les véhicules de grand gabarit (PL et Bus de tourisme)
- + Démolir les bâtiments ayant peu de qualité pour **dégager la visibilité** depuis la RN88
- + Supprimer les cheminements piétons le long de la RN88 et **végétaliser** les abords des maisons qui la bordent
- + **Aménager la rue Haute** et le croisement des chemins (GR, Stevenson...) comme entrée piétonne pour découvrir Pradelles par le Nord
- + Aménager le **belvédère** et le passage pour les piétons pour mener vers la rue Haute
- + **Révéler la trame des jardins historiques** supprimés par la création de la RN88 également comme dispositif de **ralentissement**

## Actions prioritaires

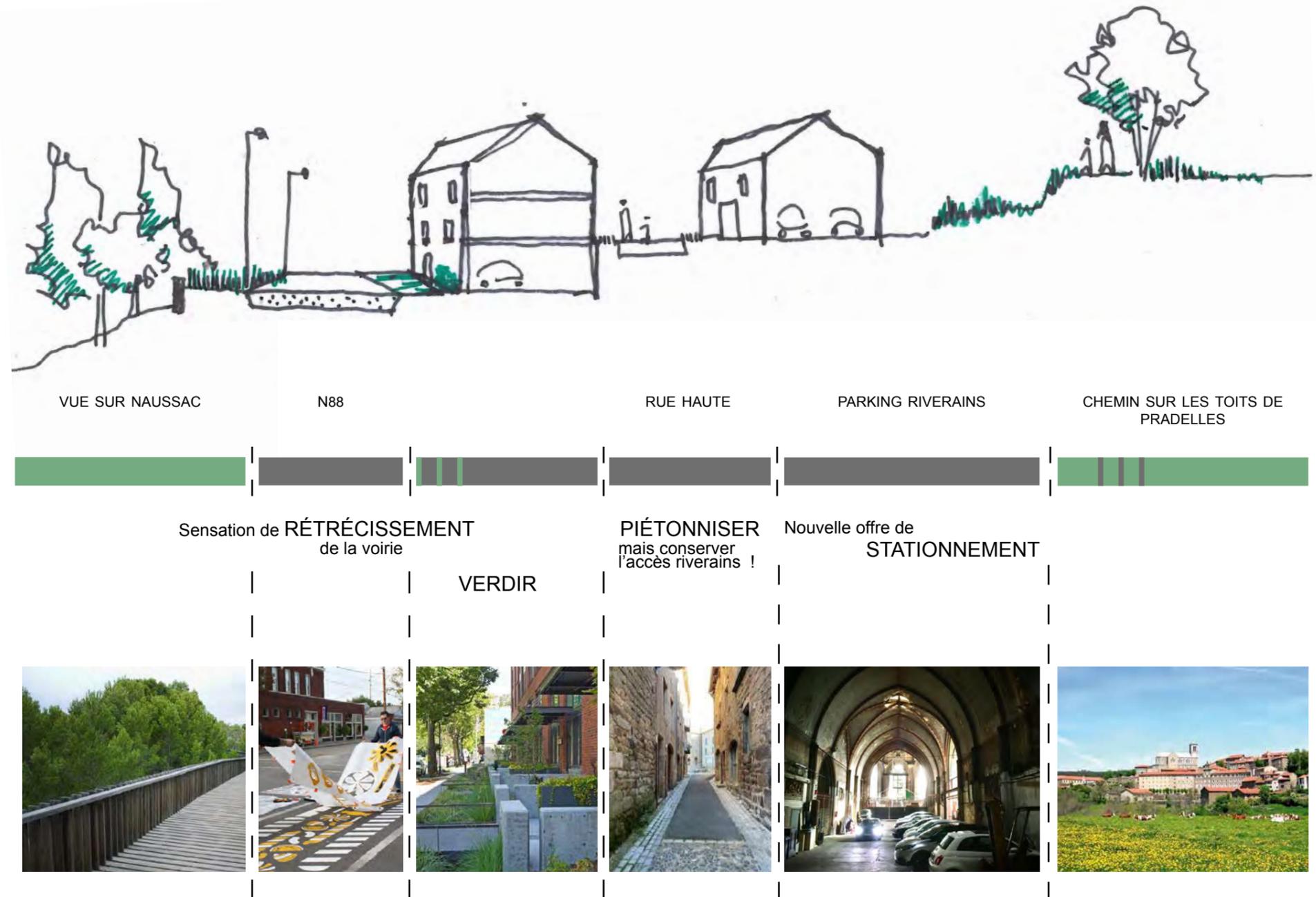
- + Aménagements transitoires sur les trottoirs existants
- + Anticiper les échanges avec la DIRE pour les modifications des traitements de chaussées

## Actions prioritaires

- + Anticiper les échanges avec la DIRE pour les modifications des traitements de chaussées. Coordination pour la formulation d'un cahier des charges et la mise en place d'un aménagement transitoire

## Acteurs - Partenaires

- + Commune
- + Conseil Départemental
- + DIRE



**Objectif** : produire des logements accessibles à proximité du coeur de bourg - intégrer l'extension du centre-bourg dans le contexte urbain et paysager



**Actions prioritaires :**

- 1 - Suivre et corriger au besoin les 2 permis de construire qui seront déposés sur la partie nord
- 2 - Fixer un cadre (cahier des charges) à l'EPF SMAF AUVERGNE lors de la cessions des lots
- 3 - Modifier l'OAP du PLUi pour adapter la programmation et les aménagements
- 4 - Mener une étude urbaine plus approfondie pour aboutir à un traitement exemplaire du tènement
- 5 - Ouvrir un temps régulier de dialogue avec l'EPF (comité de pilotage régulier)

**Acteurs - Partenaires**

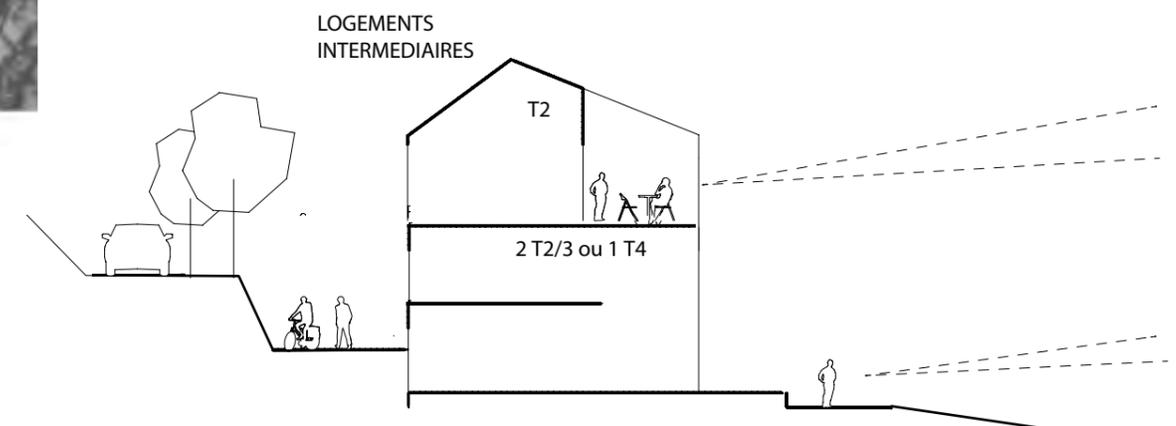
- + Commune
- + EPF SMAF AUVERGNE
- + Opérateurs (bailleurs)



### Points-clés

- + Adapter la densité au contexte : le plus dense en interface avec le centre-village
- + Organiser l'implantation du bâti selon les courbes de niveau et opérer un épannelage des constructions
- + Implanter les constructions en quinconce en accroche du centre-village pour dégager les vues depuis la route et s'intégrer dans la pente
- + Réorganiser la circulation sur le Chemin du Jeu du Mail pour ne pas en modifier le gabariit (sens unique)
- + Organiser les accès par une desserte interne (piétonne exclusivement ?)
- + Préserver la trame végétale existante et la renforcer
- + Requalifier le parking existant en déimperméabilisant et le végétalisant
- + Produire une dizaine de logements accessibles aux jeunes et aux seniors
- + Intégrer notamment dans la partie sud une mixité générationnelle

### Références :



1 Schéma de principe : exemple de forme bâtie offrant un T2 en R+1 et un T3 ou T4 en Rdc. Chaque logement possède un accès et un espace extérieur privés.

# PHASE III

## FICHES-ACTIONS

1

THÉMATIQ  
FICHES  
THÉMATIQUES

2

FICHES  
TRANSVERSALES

**Objectifs :**

Maintenir la dynamique initiée par l'étude de revitalisation et inciter les habitants à participer au projet pour maintenir une fédération autour de la revitalisation du centre-bourg de Pradelles

Améliorer le dialogue entre les acteurs pour satisfaire les besoins du quotidien

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Associations
- Habitants
- Acteurs locaux

**Pour aller plus loin :**

**Actions d'occupation de l'espace public**

Occuper l'espace public est une manière de s'approprier le village, de tester de nouveaux projets.

Cela permet aux habitants de mieux s'approprier leur environnement, leur centre-bourg, de le découvrir d'une nouvelle manière.

C'est aussi l'occasion de tester des projets avec eux, de connaître leur ressenti : piétonnisation, végétalisation etc.

**Actions :**

**1** - Inciter les associations locales à participer au projet : co-construction des espaces publics et des projets

**2** - Gestion des initiatives privées et individuelles

**3** - Créer une association pour la centralité alliant commerçants, habitants, équipements publics et privés en capitalisant sur les associations existantes.

**4** - Assurer une bonne communication des projets : panneau d'affichage / chronologie des actions

**5** - Augmenter la communication entre commerçants

**Financement :**

- Commune
- Dispositif Petite Ville de Demain

**Priorité :**



**État d'avancement :**



**Objectifs :**

Redonner de l'attractivité à la place de la Halle en priorité.

Améliorer le dialogue entre les acteurs pour satisfaire les besoins du quotidien

**Acteurs / Partenaires :**

- Communauté de communes
- Chambre de commerce et d'industrie
- Chambre d'agriculture
- Commerçants
- Entrepreneurs locaux

**Financement :**

- Communauté de communes
- Dispositif Petite Ville de Demain
- ADEME
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Fondation d'entreprises et d'UP
- Portage privé

**Pour aller plus loin :**

**Le concept de recommerce ou commerce inversé**

Le recommerce permet la récupération des biens usagés via un système de dépôt/vente. Les personnes déposant leurs biens peuvent venir récupérer des autres biens disponibles. C'est une manière de commercer en économie circulaire.



**Actions :**

**1** - Mettre en place un observatoire des locaux vacants et le démarchage des propriétaires

**2** - Lancer un partenariat avec Villages Vivants (foncière commerciale)

**3** - Préempter en priorité les locaux vacants ou les baux commerciaux

**4** - Recenser les activités, les savoir-faires et développer la filière des producteurs et artisans locaux : diffusion d'un bulletin de recensement.

**5** - Animer les locaux de rez-de-chaussée vide et améliorer la qualité des enseignes commerciales

**6** - Créer un magasin de producteurs locaux ouvert toute l'année

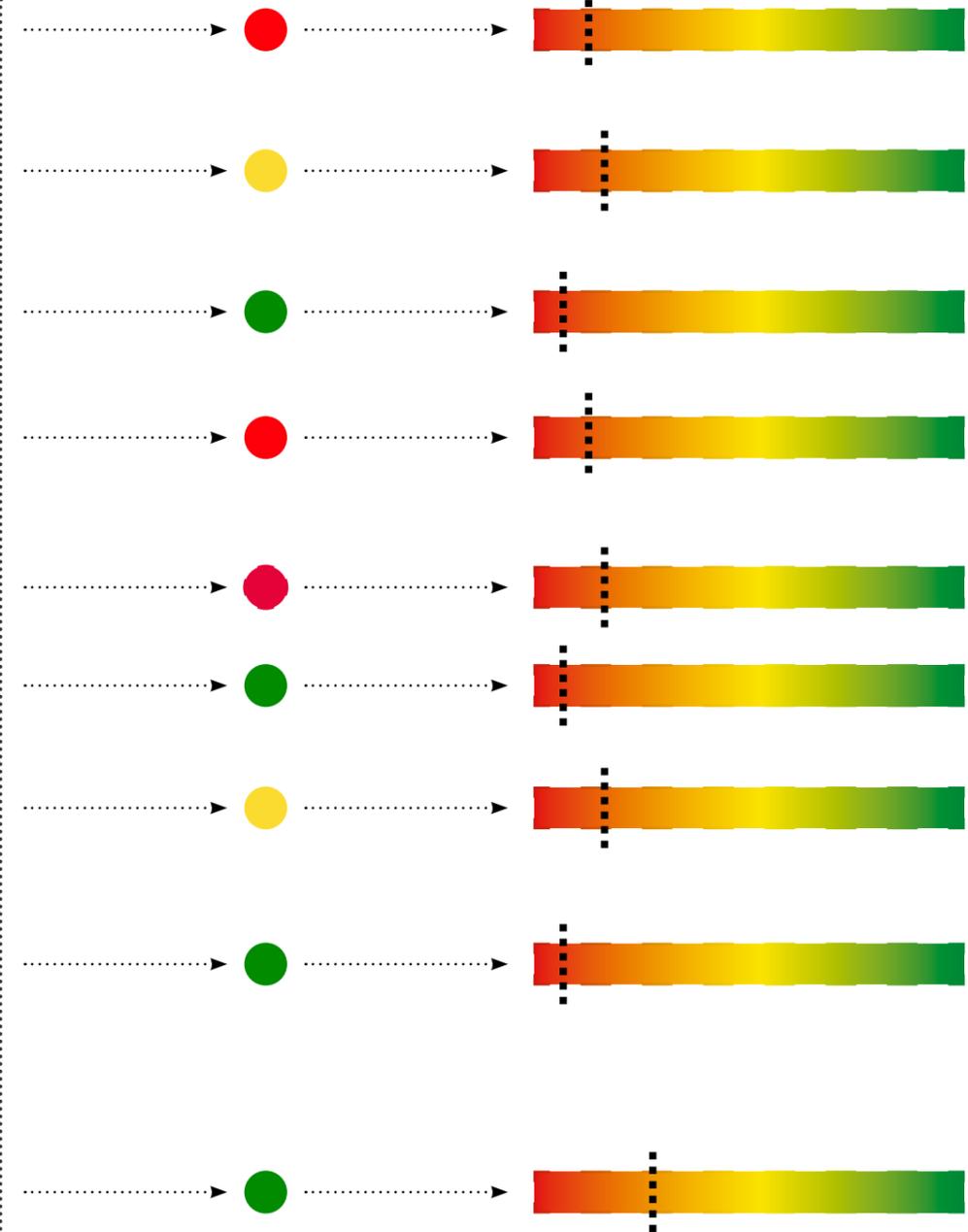
**7** - Créer une association des commerçants (animation du centre-bourg)

**8** - Développer de la restauration qui s'appuie sur le territoire, les produits locaux à destination des travailleurs, des habitants et des touristes ouverts toute l'année et toute la semaine (entente à créer entre les restaurateurs).

**9** - Favoriser la création de commerces nécessaires au cadre de vie des habitants (bistrot) et servant de vitrine au tourisme (restaurant étoilé)

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**Objectifs :**

Dynamiser et diversifier l'économie dans le centre-bourg.

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- Chambre de commerce et d'industrie
- Conseil départemental
- Chambre des métiers d'artisanats et de l'industrie

**Financement :**

- Commune
- Communauté de communes
- Dispositif Petite Ville de Demain
- ADEME
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Portage privé

**Actions :**

**1** - Mettre en oeuvre une opération de renouvellement urbain mixte avec espace de coworking et/ou tiers-lieu

Investir le 1er étage de la Maison Soulier en phase test pour créer quelques postes de coworking et estimer les besoins.

**2** - Créer un partenariat avec les tiers-lieux voisins (La Marmite au Puy-en-Velay par exemple, projet à Langogne et au Monastier-sur-Gazeille).

Se rapprocher de l'association Latrame07 qui gère des tiers-lieux voisins : Saint-Julien notamment.

**Pour aller plus loin :**

**Le Vesseaux Mère à Vesseaux (Ardèche)**

Le Vesseaux-Mère, c'est...

Une bâtisse aux fondations millénaires qui, depuis 2016, reprend progressivement vie, au cœur de Vesseaux, village d'Ardèche méridionale

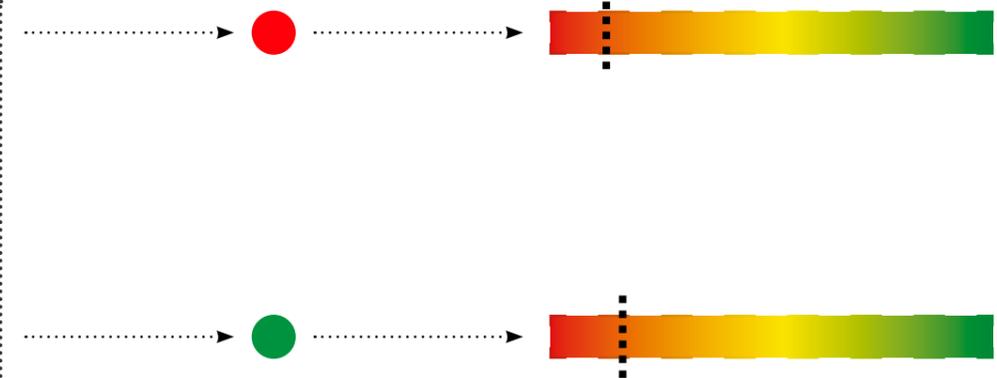
**Des espaces partagés d'habitat et d'activités :**  
5 logements, 1 bureau partagé, 9 bureaux ou ateliers individuels, des espaces et 1 jardin communs. En projet : de nouvelles salles de réunions et d'activités, 1 café culturel et familial, 1 pôle numérique et 1 espace de résidence artistique

**Une communauté vivante et variée :**  
le collectif citoyen porteur du projet, les habitant-es du lieu, des voisin-es, des associations locales, des entreprises, des artistes, les tiers-lieux partenaires, des acteurs publics et institutionnels

Un laboratoire rural d'initiatives et une ruche d'expériences favorisant le développement du territoire et des personnes qui l'animent

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**LE VESSEAUX-MÈRE, C'EST QUOI ?**

**UN HABITAT PARTAGÉ**

- 5 appartements
- 1 jardin partagé
- des espaces communs (salle conviviale, cuisine, buanderie...)

**DES ESPACES DE TRAVAIL**

- 9 ateliers ou bureaux privés
- 1 bureau partagé (5 places en coworking)

**DES ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS VARIÉES**

**et bientôt :**

- 4 nouvelles salles d'activités professionnelles ou associatives
- 1 pôle numérique
- 1 café culturel et familial
- 1 espace de création artistique (ancien théâtre)

**UN COLLECTIF AUX MEMBRES TOUJOURS PLUS NOMBREUX**

- 13 habitant-es
- 35 professionnel·les (16 entreprises ou associations installées sur place)
- 40 bénévoles
- + 650 adhésions depuis 2018

**EN PROJET**

**Objectifs :**

Maintenir l'emploi déjà présent sur la commune et en accueillir de nouveaux

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- Conseil régional
- Conseil départemental
- Agence Régionale de la Santé (ARS)

**Financement :**

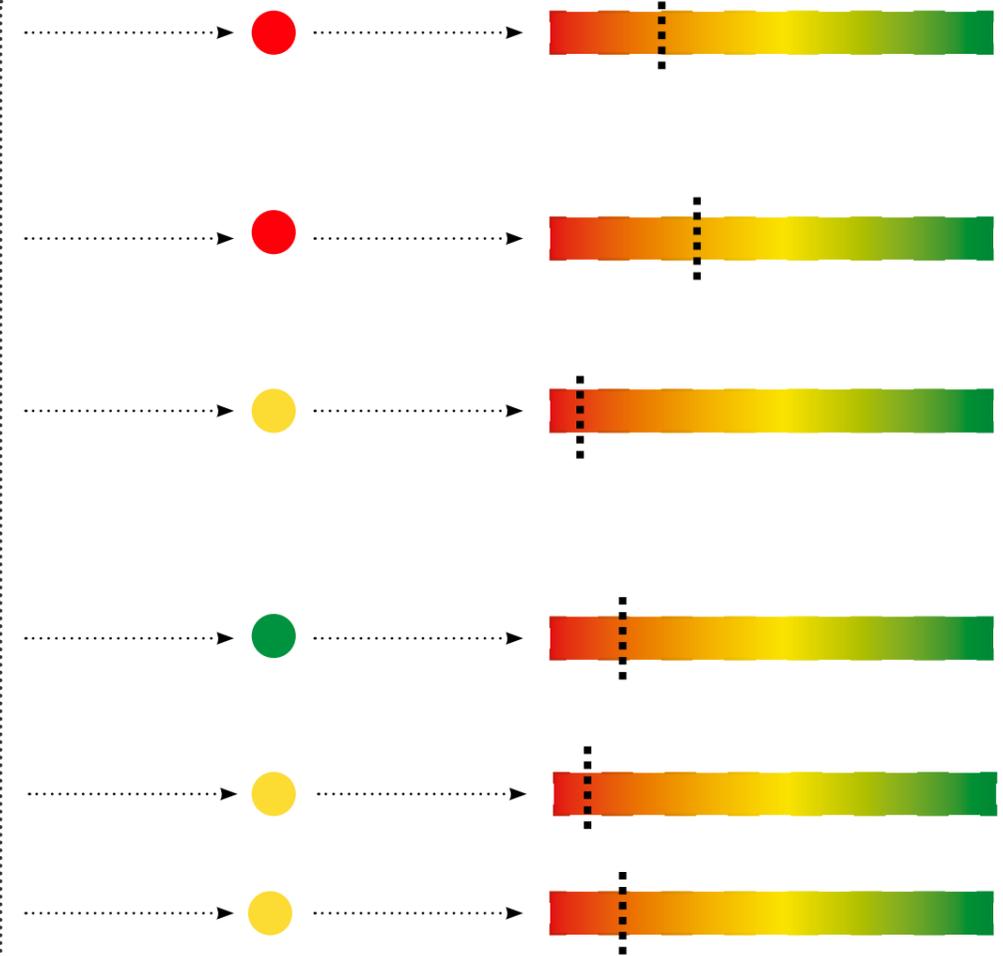
- Commune
- Communauté de communes
- Dispositif Petite Ville de Demain
- Département Haute-Loire
- Région Auvergne Rhône-Alpes

**Actions :**

- 1 - Maintenir les structures médico-sociales existantes : installer l'ITEP la Renouée dans le Couvent et prévoir une programmation publique sur la partie du Couvent non occupée par l'ITEP.
- 2 - Maintenir les services essentiels à la vitalité de Pradelles : école en priorité mais aussi gendarmerie, pompiers et services postaux.
- 3 - Développer du lien entre la centralité et les structures existantes : partenariats, animations dans le centre et dans les établissements (Foyer Saint-Nicolas, EHPAD etc.)
- 4 - Travailler en partenariat avec l'hôpital de Langogne pour réduire la dépendance en déplacements aux structures départementales basées au Puy-en-Velay.
- 5 - Installer un distributeur de billets
- 6 - Installer, sur la N102, une plateforme de stockage et/ou de transformation du bois et de matériaux locaux.

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**Objectifs :**

Faire connaître les richesses de Pradelles et valoriser le patrimoine du quotidien

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- UDAP, DRAC
- CAUE
- Maison de l'habitat et du patrimoine

**Financement :**

- Commune
- Dispositif Petite Ville de Demain
- Portage privé
- Fondation / Mécénat / Association

**Pour aller plus loin :**

**Concours photo (Haute-Loire)**

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de la Haute-Loire lance un concours photo intitulé « 43 Nuances de Patrimoine » afin de recenser ce qui fait le patrimoine aux yeux et dans l'esprit des habitants du département.

Ce travail de recensement permettra à l'association et à ses partenaires d'engager des actions plus concrètes d'études, de valorisation et de sauvegarde du patrimoine.

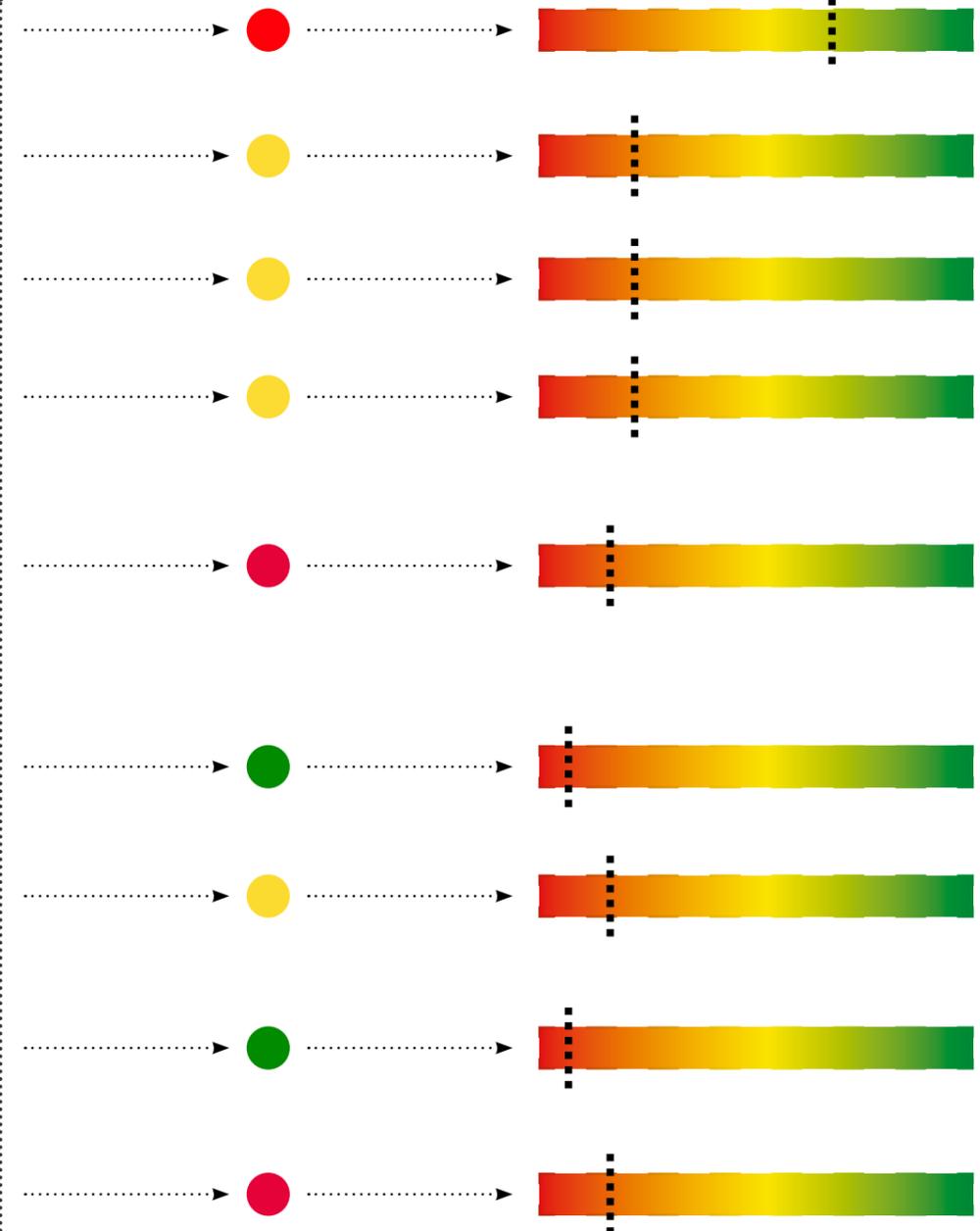


**Actions :**

- 1 - Mettre en place et accompagner le Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- 2 - Créer un guide pédagogique du SPR : « Le SPR pour les nuls »
- 3 - Informer les notaires des dispositions du SPR
- 4 - Recenser les éléments patrimoniaux (bâti et végétal) remarquables, identitaires, également hors du SPR.
- 5 - Mettre en place un cahier des recommandations architecturales avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) notamment dans le cadre d'intégration de projet d'architecture moderne.
- 6 - Intégrer les informations / notifications des non-conformités des règles du SPR dans les actes notariés dans le cadre des transactions immobilières.
- 7 - Renforcer la police de l'urbanisme sur la conformité dans le centre-bourg
- 8 - Communiquer positivement sur les règles et les matériaux respectueux du patrimoine : leur pérennité, leur coût, l'entretien etc.
- 9 - Mener des opérations tests exemplaires : Ruine Fayolle, secteur Saint-Nicolas

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**Objectifs :**

Améliorer le cadre de vie pour plus rendre plus attractif le centre-bourg et vice-versa.

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- UDAP
- CAUE
- Initiative privée
- CCI
- Chambre d'Agriculture

**Financement :**

- Commune
- Dispositif Petite Ville de Demain
- Portage privé
- Aide TPE ou point de vente à relayer ?

**Actions :**

- 1 - Harmoniser les enseignes le long de la RN88 et sur la place de la Halle et du Foirail par la mise en place d'une charte de qualité des devantures, enseignes et terrasses.
- 2 - Végétaliser les abords de la RN88.
- 3 - Encadrer les isolations phoniques le long de la RN88 avec un guide des matériaux efficaces pour les nuisances sonores mais respectueux de l'identité patrimonial.
- 4 - Informer le public sur les subventions permettant un embellissement du centre-bourg (façades, menuiseries, toitures etc.) et les accompagner dans les démarches : commune, région, fondation du patrimoine
- 5 - Engager un partenariat avec les habitants sur des actions ponctuelles d'embellissement et de végétalisation : poursuite et développement de l'opération de végétalisation des rues.
- 6 - Améliorer les devantures grâce à des aides aux travaux
- 7 - Replanter des arbres (anciennes bascules...)
- 8 - Rester créatif et innovant dans les aménagements publics notamment éphémères en lien étroit avec les enjeux patrimoniaux (conseils des architectes)

**Pour aller plus loin :**

**Les devantures commerciales**

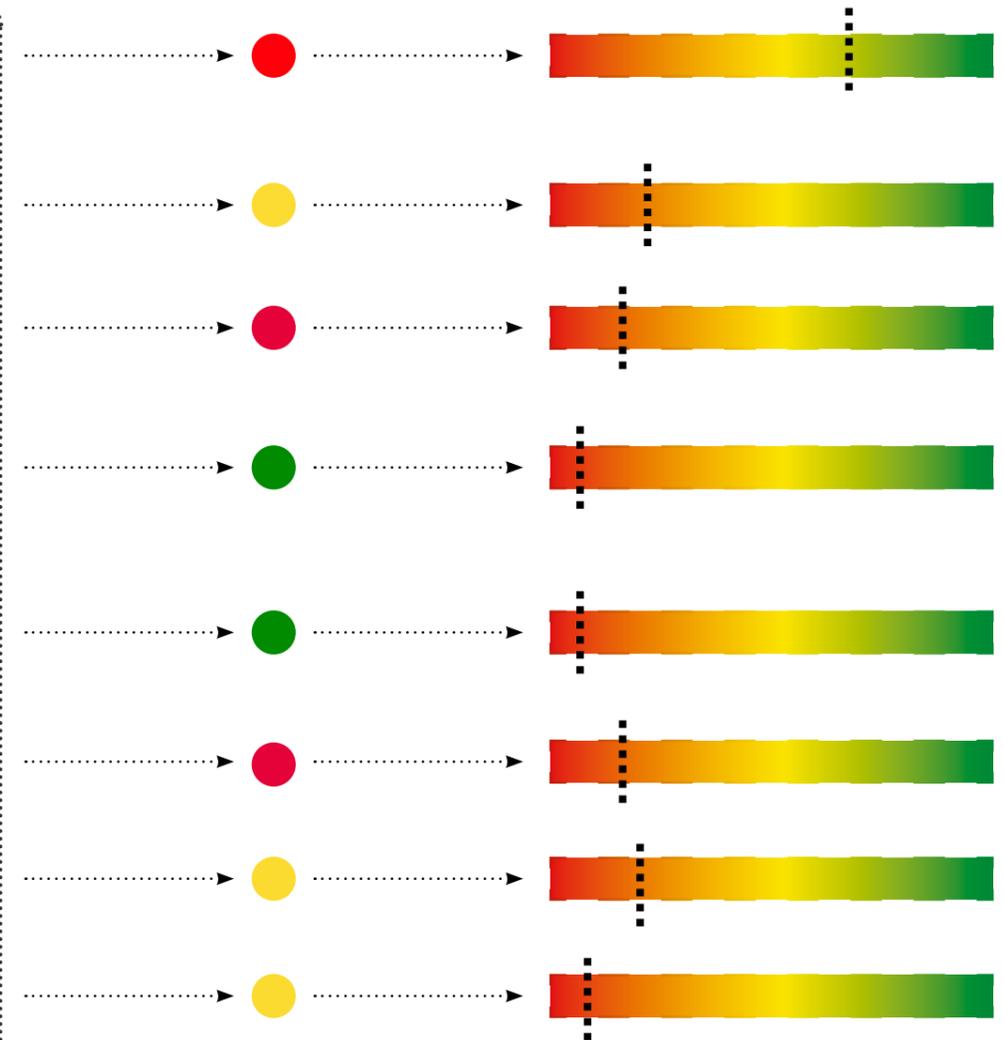
Les devantures commerciales sont des composantes essentielles du paysage de la rue, par leur diversité de formes et de teintes. Elles contribuent à la qualité du cadre de vie, au même titre que les revêtements des sols.

La devanture est un élément architectural qui anime une façade, au même titre que les fenêtres ou les portes. Elle fait partie intégrante de la composition de la façade d'un immeuble.

L'abandon de certains immeubles et la fermeture des commerces entraînent la dégradation des anciennes devantures, il est donc primordiale de les rénover !

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**Végétalisation des rues financées par la commune**

Une façade végétalisée est un mur sur lequel poussent des plantes ou des fleurs grimpantes et résistantes. Ces parois végétales sont conçues pour agrémenter les façades donnant sur l'espace public. Les habitants deviennent des acteurs impliqués dans l'embellissement de leur rure; ils s'approprient l'espace public en plantant leurs végétaux.

Au-delà de conjuguer l'urbanisation et la nature, la végétalisation a pour objectifs de favoriser la biodiversité en ville, de participer à l'amélioration du cadre de vie et d'encourager les contacts entre voisins.



**Objectifs :**

Améliorer la lisibilité des parcours et des lieux d'intérêts du centre-bourg

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- Office de Tourisme
- Pays d'Art et d'Histoire

**Financement :**

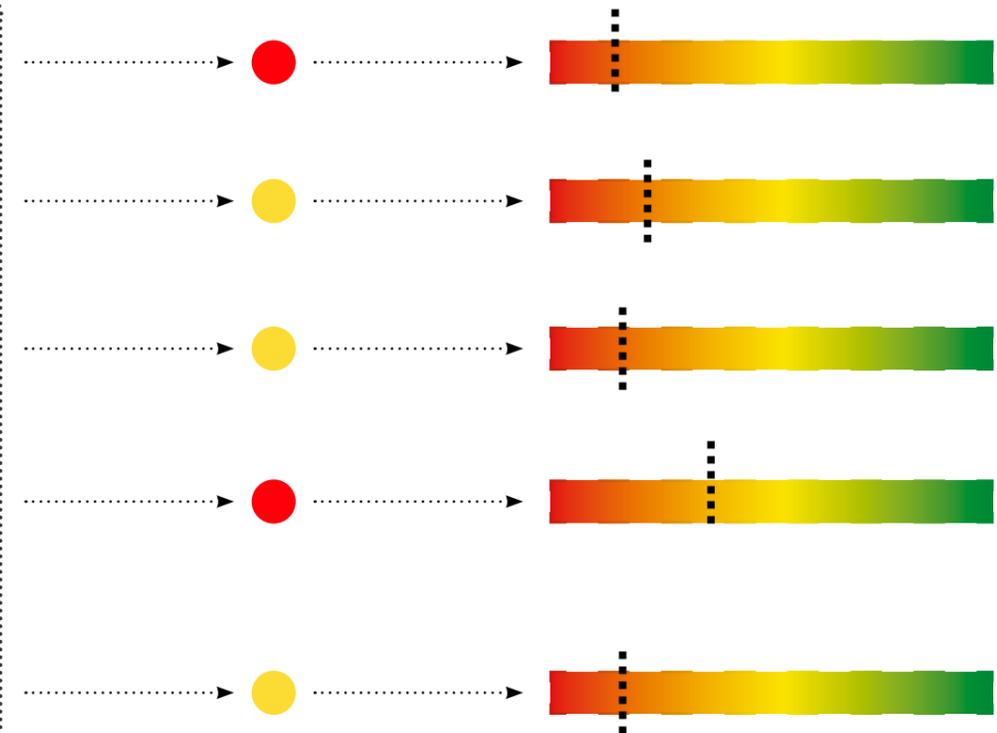
- Commune
- Communauté de communes
- Dispositif Petite Ville de Demain

**Actions :**

- 1 - Elaborer un plan de jalonnement et une charte de signalétique lié au parcours fonctionnel et au parcours touristique.
- 2 - Définir les points d'accès et les spécificités des découvertes et des fonctions de chaque espace de stationnement.
- 3 - Créer des parcours ludique et récréatifs pour toute la famille.
- 4 - Définir une charte graphique en partenariat avec les communes de la Communauté de communes et organiser une réunion de partage avec la commission tourisme et les autres maires.
- 5 - Sensibiliser les acteurs économiques à la signalétique et aux enseignes de qualité et rester vigilants sur l'installation des publicités

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**Pour aller plus loin :**



**Objectifs :**

Développer l'attractivité touristique du village

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- Office de Tourisme
- Pays d'Art et d'Histoire

**Financement :**

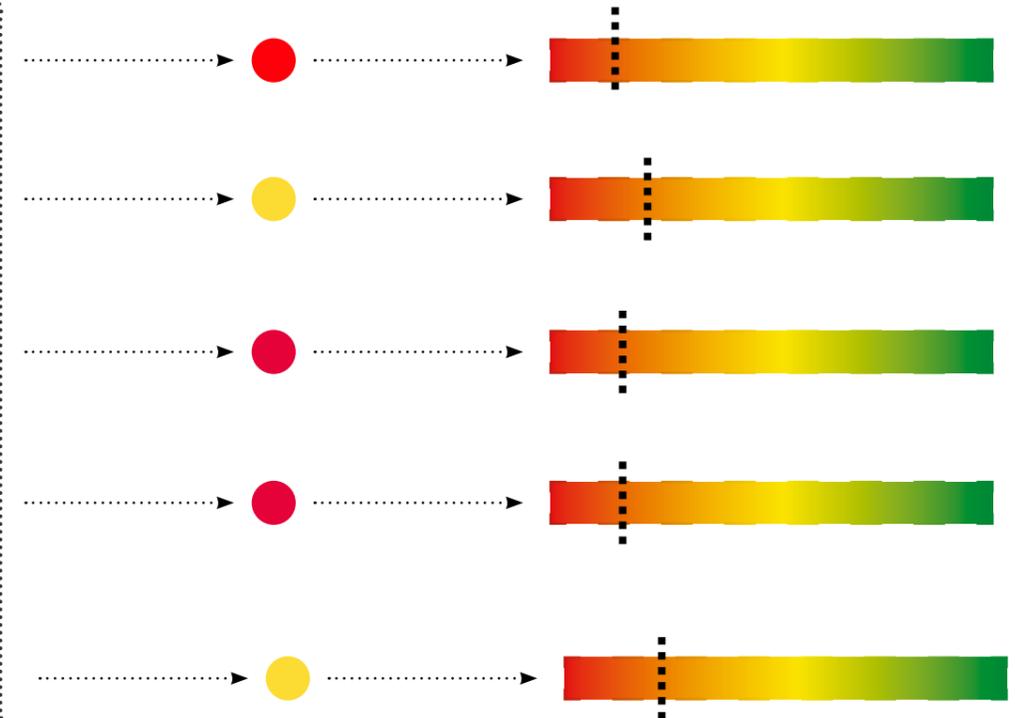
- Commune
- Communauté de communes
- Dispositif Petite Ville de Demain
- Portage privé

**Actions :**

- 1 - Développer la capacité d'accueil des hébergements de haute gamme.
- 2 - Communiquer autour du patrimoine et des hébergements/lieux touristiques de Pradelles (dépliant, publications).
- 3 - Réaménager l'office de tourisme : aménagement intérieur, confort, ergonomie et qualité d'accueil
- 4 - Prioriser les événements festifs et culturels dans le centre-bourg et disposer d'un espace en plein-air (type foire agricole) sur l'évènement ne peut se réaliser dans le centre-bourg.
- 5 - Renforcer les connexions touristiques avec la Lozère et l'Ardèche

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**Pour aller plus loin :**

**Bed in shop (Drôme)**

Bed in Shop est une entreprise d'innovation sociale de location de courte durée Leur but transformer les boutiques vacantes du centre historique de Romans sur Isère 26 en apart'hôtel insolite

Chaque « est théâtralisée dans un imaginaire de métier d'antan bouquiniste, apothicaire, cordonnerie.

Une partie du mobilier est créé par les jeunes du quartier à base de bois de palette recyclé dans le cadre d'un partenariat avec la Sauvagerie de l'Enfance Une autre partie est issue de filières de réemploi local comme la Ressourcerie Verte ou Emmaüs.

**Acteurs du projet**

Porteur principal : François Xavier Chambost  
Nature de l'initiative : Démarche multi acteurs (collective)



<https://www.eclaira.org/initiative/h/bed-in-shop.html>

**Objectifs :**

Revaloriser l'habitat existant en favorisant les initiatives privées et publiques.

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- Département de la Haute-Loire
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Etat
- Petites Villes de Demain
- Bailleurs sociaux
- CAUE

**Financement :**

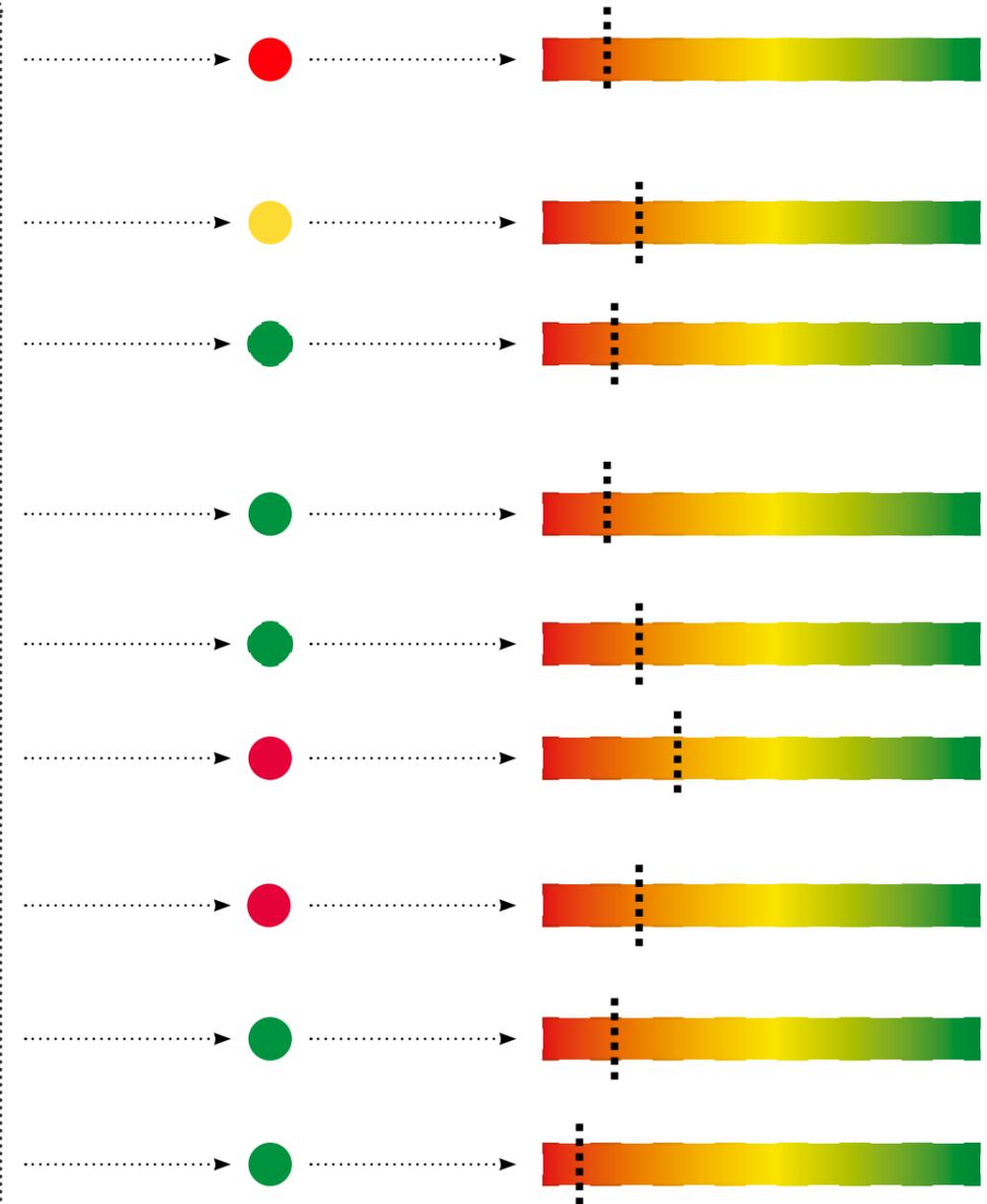
- Commune
- Communauté de communes
- Fond friche
- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Petite Ville de Demain
- Portage privé
- Société publique locale (SPL)

**Actions :**

- 1** - Mener un diagnostic de la vacance et identifier les bâtiments mitoyens de mêmes niveaux qui pourraient être mutualisés.
- 2** - Créer et animer une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec le dispositif Petites Villes de Demain.
- 3** - Créer un périmètre d'opération de revitalisation du territoire (ORT).
- 4** - Renforcer l'animation et la communication autour des actions en faveur de la réhabilitation des logements vacants et de la rénovation énergétique.
- 5** - Lancer un appel à projet avec le fond friche.
- 6** - Mettre en place une taxe d'habitation sur les logements vacants et veiller aux excès de la mise en place de cette disposition fiscale
- 7** - Mettre en place une taxe sur le foncier constructible et non construit
- 8** - Communiquer sur le dispositif bail à réhabilitation.
- 9** - Anticiper les évolutions des réglementations énergétiques (DPE, RE) et phoniques en respectant le patrimoine : cibler les entreprises locales compétences pour réaliser ces diagnostics.

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**Objectifs :**

Libérer l'espace public du stationnement tout en permettant aux habitants et aux touristes d'accéder aisément au centre-bourg.

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- Département de la Haute-Loire
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Etat
- Petites Villes de Demain
- EPF Auvergne

**Financement :**

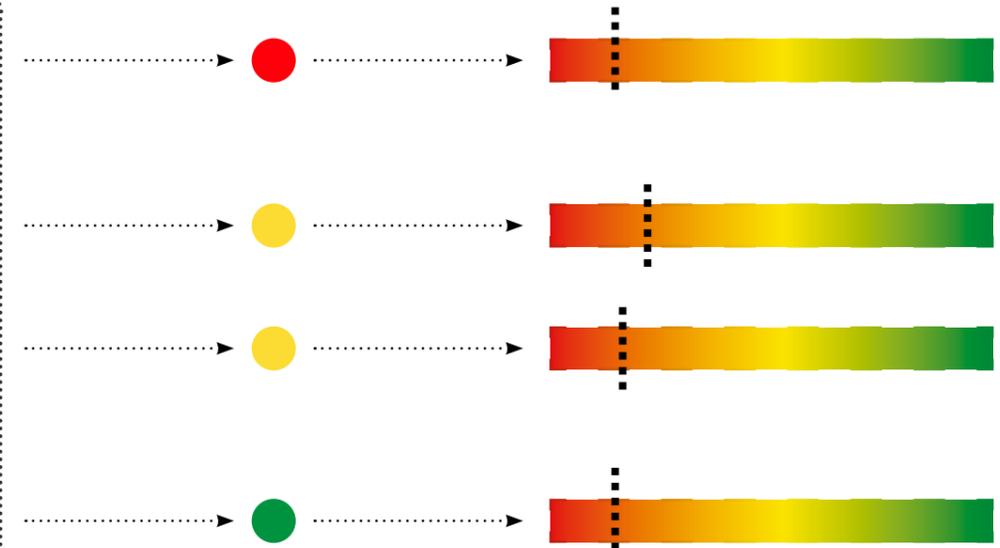
- Commune
- Communauté de communes
- Dispositif Petite Ville de Demain
- EPF Auvergne

**Actions :**

- 1** - Mettre en place une politique de stationnement et de circulation différenciée selon le types d'utilisateur (distribution de macaron pour les résidents...)
- 2** - Anticiper les besoins en foncier pour le stationnement situé à l'entrée sud du bourg.
- 3** - Aménager de nouvelles poches de stationnement et réorganiser l'existant
- 4** - Installer une signalétique pour guider le visiteur vers les poches de stationnement dédiées.

**Priorité :**

**Etat d'avancement :**



**Objectifs :**

Anticiper les besoins en foncier pour concrétiser les projets

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- EPF Auvergne

**Financement :**

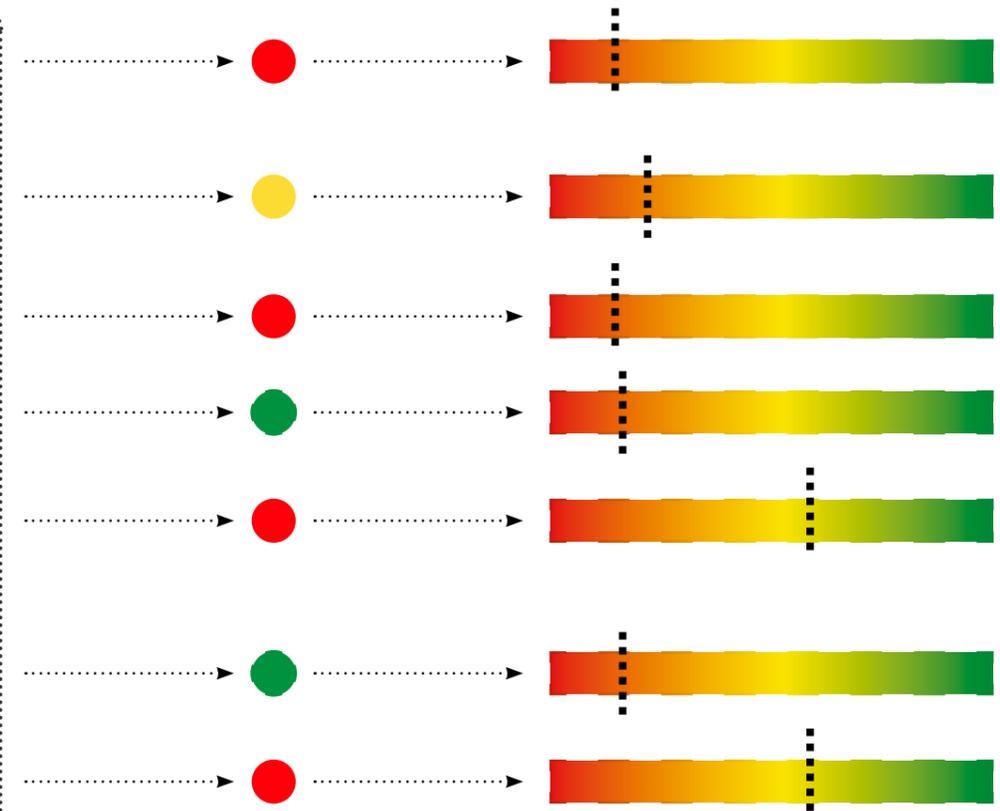
- Commune
- Communauté de communes
- EPF Auvergne

**Actions :**

- 1 - Prioriser les actions foncières sur les commerces et logements vacants.
- 2 - Engager une veille et une maîtrise foncière en partenariat avec l'EPF
- 4 - Mettre en place un comité de pilotage régulier avec l'EPF.
- 3 - Définir les îlots de veille foncière prioritaire.
- 4 - Connaître l'évolution du marché immobilier de Pradelles : mettre en place un suivi des DIA et des arrêtés de péril.
- 5 - Anticiper les situations complexes : suivre les arrêtés de péril
- 6 - Anticiper les besoins en foncier pour le stationnement situé à l'entrée sud du bourg.

**Priorité :**

**État d'avancement :**



**Objectifs :**

Faciliter les projets avec le bassin de vie du quotidien.

**Acteurs / Partenaires :**

- Commune
- Communauté de communes
- Langogne

**Financement :**

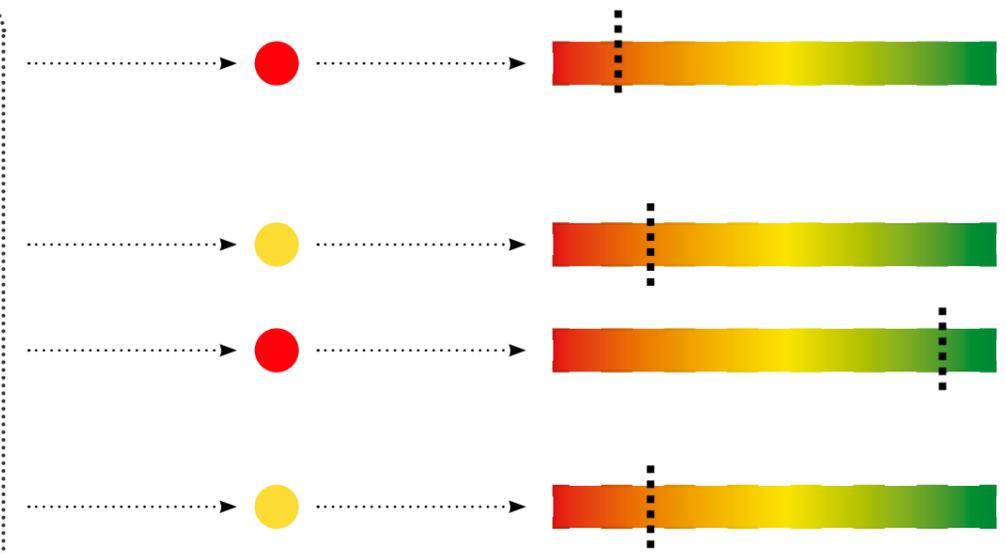
- Commune
- Communauté de communes

**Actions :**

- 1 - Créer un ou plusieurs évènements co-construits par Pradelles et Langogne et leurs intercommunalités.
- 2 - Organiser une journée par an de partage des projets (aménagement, culture, tourisme, économie...)
- 3 - Organiser une restitution de l'étude de revitalisation et des projets à venir
- 4 - Partager les projets à venir (santé, tourisme, infrastructures). Rencontrer la cheffe de projet bourg-centre

**Priorité :**

**État d'avancement :**



HAUTE-LOIRE

ARDECHE

LOZERE

